



RÉSOLUTIONS ET DÉCISIONS

adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa trente-cinquième session

*Additif**

14 septembre 1981

TABLE DES MATIÈRES

Decisions adoptées sans renvoi à une grande commission

<i>Numéros des résolutions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
453	Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (A/35/PV.114, par. 2)	30	14 septembre 1981	1
454	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (A/35/PV.114, par. 29)	123	14 septembre 1981	1
455	Comité d'experts gouvernementaux chargé d'évaluer la structure actuelle du Secrétariat dans les domaines de l'administration, des finances et du personnel (A/35/PV.114, par. 80)	8	14 septembre 1981	2

DÉCISIONS ADOPTÉES SANS RENVOI À UNE GRANDE COMMISSION

35-453. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres

A sa 114^e séance plénière, le 14 septembre 1981, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa trente-sixième session la question intitulée "Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres" et de transmettre à ladite session toute la documentation appropriée provenant de la trente-cinquième session de l'Assemblée.

35-454. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement

A sa 114^e séance plénière, le 14 septembre 1981, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa trente-sixième session la question intitulée "Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement" et de transmettre à ladite session toute la documentation appropriée provenant de la onzième session extraordinaire et de la trente-cinquième session de l'Assemblée.

* Le présent additif contient les décisions adoptées à la séance de clôture de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, le 14 septembre 1981. Pour les résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée du 16 septembre 1980 au 11 mai 1981, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément n° 48 (A/35/48)*.

35/455. Comité d'experts gouvernementaux chargé d'évaluer la structure actuelle du Secrétariat dans les domaines de l'administration, des finances et du personnel

A sa 114^e séance plénière, le 14 septembre 1981, l'Assemblée générale, compte tenu du fait que les membres du Comité d'experts gouvernementaux chargé d'évaluer la structure actuelle du Secrétariat dans les domaines de l'administration, des finances et du personnel venaient d'être nommés¹, a décidé d'autoriser le Comité à se réunir au-delà de la date limite du 1^{er} septembre, prévue au paragraphe 24 de la décision 34/401 de l'Assemblée, afin de s'acquitter de sa tâche et de présenter son rapport durant la trente-sixième session.

¹ Le Comité, créé conformément au paragraphe 1 de la résolution 35/211 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1980, se compose d'experts des dix-sept Etats Membres suivants : Allemagne, République fédérale d', Bénin, Brésil, Chine, Colombie, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Norvège, Pakistan, Pologne, Soudan, Trinité-et-Tobago, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zaïre et Zambie.